



PRÉFET DE L'ISÈRE

Projet de requalification urbaine de « Recoin Commune de Chamrousse

Mise en compatibilité du PLU de Chamrousse

Examen conjoint des personnes publiques associées Procès verbal de la réunion du 23 mars 2017 – 11 h

Par courrier ci-joint en date du 16 février 2017, accompagné d'un dossier numérique, les personnes publiques associées ont été conviées à participer à la réunion d'examen conjoint mentionnée ci-dessus.

Présent: M. Eric Brassart, adjoint au maire de Chamrousse

Excusé : M. le président de la Chambre d'agriculture de l'Isère

Cadre législatif : article L. 153-54 du code de l'urbanisme

Objet : La procédure dite de déclaration de projet pour la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme (PLU) prévoit la tenue d'une réunion d'examen conjoint réunissant les personnes publiques associées (ppa), leur permettant de formuler leurs observations ou avis sur le projet de requalification urbaine de Chamrousse.

OBSERVATION de la commune de Chamrousse :

Sur la procédure : M. Brassart précise que la réunion publique prévue pour la révision du PLU de Chamrousse sera décalée à l'automne afin de ne pas perturber la procédure de DUP concernant le Recoin.

Sur le fond, M ; Brassart confirme que globalement le projet de requalification de «Recoin » est excédentaire en ce qui concerne le bilan de la consommation foncière. En effet, les modifications de zonage vont augmenter de 2653 m² la superficie de la zone naturelle.

La séance est levée à 11 h 45.

Les personnes publiques associées absentes à cette réunion n'ont pas transmis d'avis sur le projet, hormis la lettre ci-jointe de la Chambre d'agriculture en date du 22/03/17.

Fait et clos à Grenoble le 6 avril 2017

le chargé de planification
de la DDT de l'Isère


Serge Carcian

PRÉFET DE L'ISÈRE

Direction Départementale des Territoires

Service aménagement sud-est

Affaire suivie par : Serge CARCIAN

Tél. : 04 56 59 46 24

Fax : 04 56 59 46 04

Courriel : serge.carcian@isere.gouv.fr

Grenoble le **16 FEV. 2017**

Madame la directrice départementale des territoires

à

Destinataires in fine

Objet : Projet de requalification du secteur du Recoin – Commune de Chamrousse - Réunion d'examen conjoint mise en compatibilité du PLU

Madame, Monsieur,

Conformément à l'article L.153-54 du code de l'urbanisme, une réunion portant sur l'examen conjoint du dossier de mise en compatibilité du PLU de la commune de Chamrousse dans le cadre de la déclaration d'utilité publique de l'opération de requalification du secteur du « Recoin » aura lieu le :

Judi 23 mars 2017 à 11h en salle 101

dans les locaux de la DDT de l'Isère - 17 Bd Joseph Vallier – 38000 Grenoble

Vous voudrez bien me confirmer votre participation en me précisant le nom et la qualité des personnes qui assisteront à cette séance.

Les personnes publiques associées qui ne pourront être représentées auront la possibilité de transmettre leurs observations sur le projet à l'adresse de la DDT (service aménagement sud-est) avant la date de cette réunion en distinguant la nature du document concerné (mise en compatibilité du SCoT / mise en compatibilité du PLU)

Les procès verbaux, (intégrant également les avis reçus) qui seront établis à l'issue de ces réunions, seront versés parmi les pièces obligatoires de l'enquête publique prévue à l'article précité.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice départementale

Directeur départemental adjoint
des territoires
Didier JOSSO

PJ : 1 CD-Rom du projet du « Recoin »

Destinataires (réunion de 11h) :

2) Personnes publiques invitées au titre du PLU (articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme.)

- Monsieur le préfet de l'Isère,
- Monsieur le président du conseil régional,
- Monsieur le président du conseil départemental,
- Monsieur le président de la communauté de communes du pays du Grésivaudan,
(au titre de ses compétences en matière de PLH et d'autorité organisatrice de la mobilité),
- Monsieur le président de la chambre de commerce et d'industrie,
- Monsieur le président de la chambre des métiers,
- Monsieur le président de la Chambre d'agriculture,
- Monsieur le président de l'établissement public du SCoT de la région urbaine de Grenoble,
- Monsieur le maire de Chamrousse,
- Monsieur le maire de Vaulnaveys le Haut.

Réf : CG/MD
Dossier suivi par :
Camille GRASSIES
Téléphone : 04 76 20 68 79
Mail : camille.grassies@isere.chambagri.fr

Direction Départementale des Territoires
17 bd Joseph Vallier
BP 45
38040 GRENOBLE CEDEX 9

Le Président,

Chambre d'Agriculture de l'Isère
40, avenue Marcelin Berthelot
CS 92608
38036 Grenoble CEDEX 2
Tél : 04 76 20 68 68
Fax : 04 76 33 38 83
Email : accueil@isere.chambagri.fr

À Grenoble, le 22 mars 2017

A l'attention de Madame La directrice départementale,

Objet : Examen conjoint des dossiers de mise en compatibilité du PLU communal de Chamrousse et du SCoT de la RUG dans le cadre de la DUP de l'opération de requalification du secteur du « Recoin »

385 A, route de Saint Marcellin
38160 Chatte
Tél : 04 76 38 23 00 | Fax : 04 76 38 18 82
Email : accueil.chatte@isere.chambagri.fr

34-36 avenue des plantations
Route de Ponsonnas
38350 La Mure
Tél : 04 76 30 90 07 | Fax : 04 76 81 15 43
Email : accueil.lamure@isere.chambagri.fr

7, place du Champ de Mars
38110 La Tour du Pin
Tél : 04 74 83 25 00 | Fax : 04 74 83 25 19
Email : accueil.tourdupin@isere.chambagri.fr

15, rue Charles Lindbergh
ZAC Grenoble Air Parc
38590 Saint-Etienne de Saint-Geoirs
Tél : 04 76 93 79 50 | Fax : 04 76 06 42 23
Email : accueil.stgeoirs@isere.chambagri.fr

27 rue Denfert Rochereau
38200 Vienne
Tél : 04 74 85 94 29
Email : accueil.vienne@isere.chambagri.fr



Madame,

Nous avons reçu pour avis en date du 23 février 2017, le dossier relatif au projet de requalification urbaine et de développement économique du pôle touristique dans le secteur du « Recoin » sur la commune de Chamrousse, emportant mise en compatibilité du PLU communal de Chamrousse et du SCoT de la RUG.

Nous nous étions prononcés favorablement sur ce projet dans l'avis rendu en date du 9 décembre 2016.

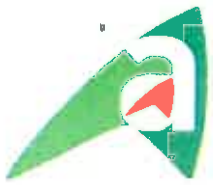
En effet, aucune exploitation agricole n'est localisée de manière permanente sur le territoire communal, l'activité agricole relevant uniquement d'activités pastorales. Ces activités se développent en saison estivale essentiellement sur le domaine skiable. Si le projet tel que présenté supprime environ 200 m² de surface pâturable, il reste néanmoins compatible avec les objectifs de protection des terres agricoles et pastorales, en prévoyant notamment de se concentrer sur la requalification urbaine et en circonscrivant l'extension urbaine au secteur non-exploité. La suppression de 200 m² de surface pâturable n'ayant effectivement pas d'impact significatif sur l'activité pastorale communale.

Aussi, la Chambre d'agriculture émet un **avis favorable** sur les dossiers de mise en compatibilité du PLU communal de Chamrousse et du SCoT de la région urbaine grenobloise, s'inscrivant dans le cadre de la déclaration d'utilité publique de l'opération de requalification du secteur de « Recoin » sur la commune de Chamrousse.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement public
loi du 31/01/1924
Siret 18381001900038
APE 9411Z

www.isere.chambres-agriculture.fr



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ISÈRE

Veillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Jean-Claude DARLET

Chambre d'Agriculture de l'Isère

40, avenue Marcelin Berthelot
CS 92608

38036 Grenoble CEDEX 2

Tél : 04 76 20 68 68

Fax : 04 76 33 38 83

Email : accueil@isere.chambagri.fr

385 A, route de Saint Marcellin

38160 Chatte

Tél : 04 76 38 23 00 | Fax : 04 76 38 18 82

Email : accueil.chatte@isere.chambagri.fr

34-36 avenue des plantations

Route de Ponsonnas

38350 La Mure

Tél : 04 76 30 90 07 | Fax : 04 76 81 15 43

Email : accueil.lamure@isere.chambagri.fr

7, place du Champ de Mars

38110 La Tour du Pin

Tél : 04 74 83 25 00 | Fax : 04 74 83 25 19

Email : accueil.tourdupin@isere.chambagri.fr

15, rue Charles Lindbergh

ZAC Grenoble Air Parc

38590 Saint-Etienne de Saint-Geoirs

Tél : 04 76 93 79 50 | Fax : 04 76 06 42 23

Email : accueil.stgeoirs@isere.chambagri.fr

27 rue Denfert Rochereau

38200 Vienne

Tél : 04 74 85 94 29

Email : accueil.vienne@isere.chambagri.fr



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Établissement public

loi du 31/01/1924

Siret 18381001900038

APE 9411Z

www.isere.chambres-agriculture.fr

